

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

Références cadastrales

Département : 74

Commune : Annecy

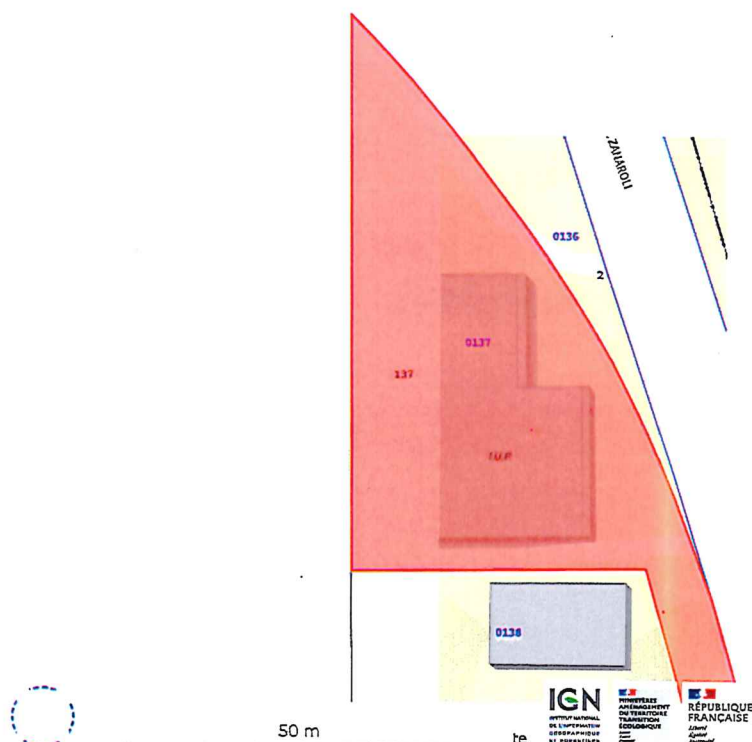
Code Insee : 74010

Section : AT

Feuille : 1

Numéro de parcelle : 0137

Contenance : 4072 m²



Légende

VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

- ☐ Parcelle classée Uc1, Secteur centre à vocation dominante d'habitat de forte densité (R+7+C/A)
- ☐ Parcelle classée Ur, Secteur à vocation dominante d'habitat de renouvellement urbain à densité élevée

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Mixité sociale et fonctionnelle en zones urbaines ou à urbaniser

- ☐ Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
L151-15 Objectif de mixité sociale

Secteurs de projet

- ☐ Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (L123-1-4 et R123-3-1):
Renouvellement urbain du secteur des Tois Fontaines

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

☒ Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP (PM1)

☐ Servitudes aéronautiques de dégagement (civile) (T5)

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

☐ SCOT DU BASSIN ANNECIEN

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

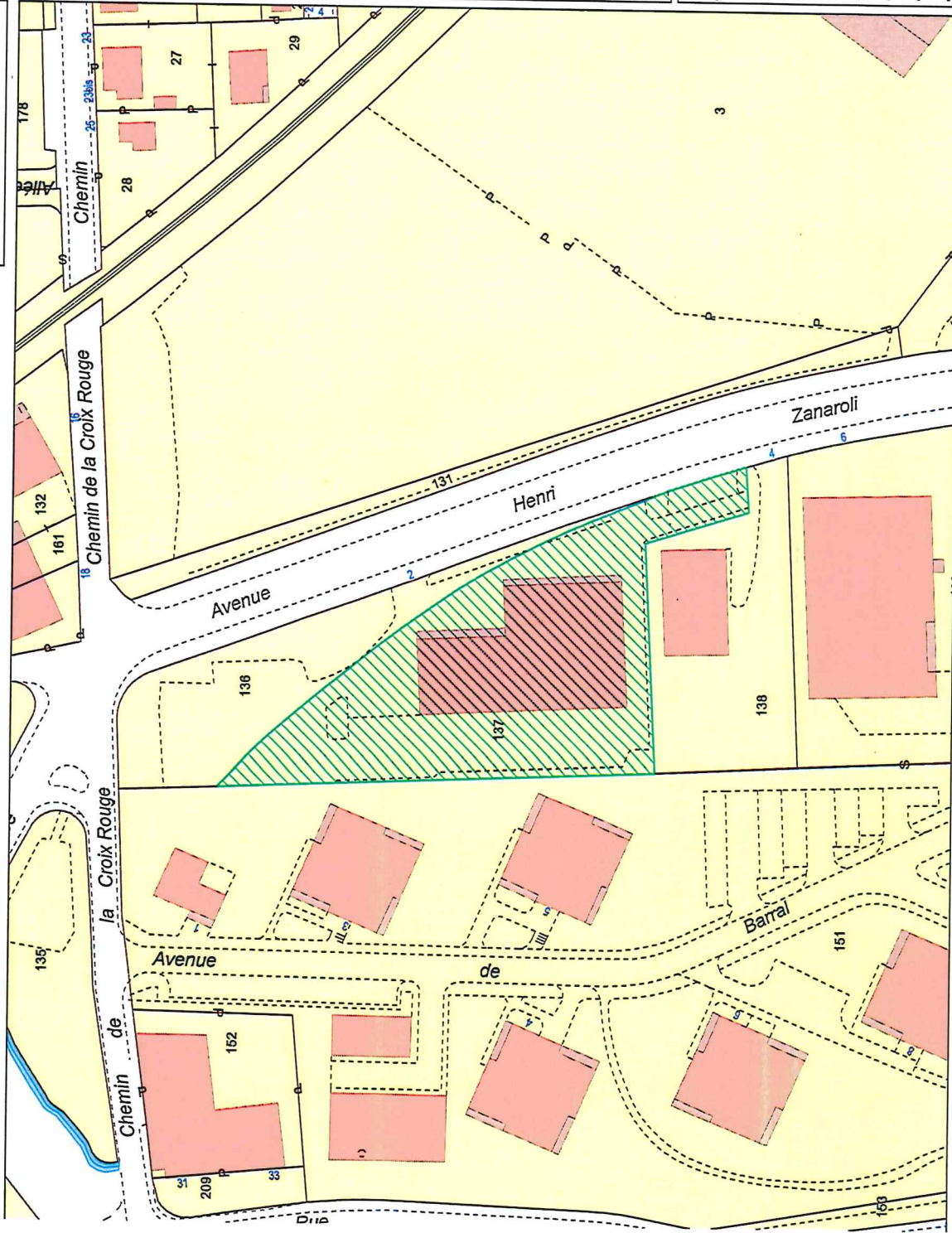
Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

Parcelle: 268AT0137

Contenance cadastrale (en m²) : 4072

Adresse de la parcelle :

0002 AV HENRI ZANAROLI



Date d'approbation du PLU : 28/06/2018 (Seynod)

50

100 m

Conception et Réalisation : Direction Information Géographique et Connaissance du Territoire
Ville d'Annecy/D.D.U./Direction Urbanisme Réglementaire

Secteur(s) PLU

- Ur

Servitude(s) d'utilité publique

- PM1 : PPRN Faible/bleu clair A2
- PT1 : Perturbations électromagnétiques La Jear

Prescription(s)

- L 151-15 Objectif de mixité sociale
- Périmètre de sursis à statuer L.424-1°
- Périmètre soumis à orientation d'aménagement de programmation

Information(s)

- Bruit routier Catégorie 2 : 250 m
- Bruit routier Catégorie 3 : 100 m
- Constructible en 2010
- Constructible il y a 18 ans
- Droit de préemption commercial
- Droit de préemption urbain renforcé
- Périmètre de classement du réseau de chaleur
- Publicité interdite
- Publicité interdite : Zone hors agglomération
- Publicité restreinte
- Risque d'exposition au plomb

Liste des sigles

SECTEURS :

- 1Aub** Zones à urbaniser à court ou moyen terme, à vocation dominante d'habitat
- 1Auc3** Zones à urbaniser à court ou moyen terme, à vocation dominante d'habitat
- 1AUh** Zones à urbaniser à court ou moyen terme, à vocation dominante d'habitat
- 1AUp** Zones à urbaniser à court ou moyen terme, à vocation dominante d'habitat
- 1AUX** Zone d'urbanisation future à court/moyen terme, à dominante d'activité économique
- 2AU** Zone d'urbanisation future à moyen et long terme
- A** Zone agricole
- Ac** Secteur de gestion du champ de tir
- N** Zone naturelle
- Ne** Secteur de gestion des espaces à vocation dominante de loisirs et de détente
- Nels** Secteur de gestion des espaces à vocation dominante de loisirs et de sports
- Nh** Secteur de protection de zone humide
- UE** Secteur à vocation dominante d'équipements publics et collectifs
- UEgv** Secteur à vocation de sédentarisation des gens du voyage
- UEr** Secteur spécialisé réservé au domaine autoroutier
- UX1** Secteur à vocation industrielle et artisanale
- UX1a** Secteur à vocation industrielle, artisanale, commerciale et de services
- UX2** Secteur à vocation commerciale
- Ub1** Secteur de bourg à vocation dominante d'habitat de densité faible (R+1+C/A)
- Ub2** Secteur de bourg historique à vocation dominante d'habitat de densité modéré
- Uc1** Secteur centre à vocation dominante d'habitat de forte densité (R+7+C/A)
- Uc2** Secteur centre à vocation dominante d'habitat de densité assez élevée (R+5+C/A)
- Uc3** Secteur centre à vocation dominante d'habitat de densité modérée (R+3+C/A)
- Uh1** Secteur de hameau à vocation dominante d'habitat de densité faible (R+1+C/A)
- Uh2** Secteur de hameau à vocation dominante d'habitat de densité modérée (R+2+C/A)
- Ui** Secteur à vocation dominante d'habitat à densité intermédiaire (R+2+C/A)
- Up1** Secteur pavillonnaire à vocation dominante d'habitat de faible densité (R+1+C/A)
- Up2** Secteur pavillonnaire à vocation dominante d'habitat de densification douce
- Up3** Secteur pavillonnaire spécifique à vocation dominante d'habitat de faible densité
- Ur** Secteur à vocation dominante d'habitat de renouvellement urbain à densité élevée
- Uzp** Secteur de gestion de la ZAC Périaz

PRESCRIPTIONS ET INFORMATIONS :

ZNIEFF Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE :

- A5** Canalisation publique d'eau ou d'assainissement
- AC1** Monument historique classé ou inscrit
- AC2** Site classé ou inscrit
- AC4** AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine - 4 secteurs AV1 à AV4)
- AR6** Ouvrage militaire terrestre (champ de tir)
- AS1** Conservation des eaux potables – périmètre de protection
- EL11** Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes et voies express
- EL3** Marchepied et halage
- I1** Construction et exploitation de pipelines d'intérêt général
- I4** Ligne électrique aérienne ou souterraine
- Int1** Cimetière
- PM1** PPRN : Plan de prévention des risques naturels prévisibles
- PM2** Installations classées et site constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PM3** PPRT : Plan de prévention des risques technologiques
- PT1** Centre de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2** Centre radioélectrique d'émission et de réception contre les obstacles
- PT3** Réseau de télécommunication
- T1** Chemin de fer
- T5** Servitude aéronautique de dégagement (aérodrome civil et militaire)
- SPMR** Société du Pipeline Méditerranée-Rhône

